



L'ACTUALITÉ

LES ARTISANS DU BÂTIMENT, GARDIENS DU PATRIMOINE BÂTI

La CAPEB met à l'honneur les savoir-faire artisanaux au Salon International du Patrimoine Culturel 2025

Cette année encore, la CAPEB a marqué de son empreinte le Salon International du Patrimoine Culturel, en rappelant le rôle essentiel des artisans du bâtiment dans les territoires pour entretenir et restaurer le bâti ancien, le patrimoine vernaculaire et non pas seulement les monuments historiques. Lors de l'inauguration officielle du salon, le Président de la CAPEB, a rappelé cette importance cruciale des entreprises artisanales dans la préservation et la restauration du patrimoine bâti, et a réaffirmé le rôle de la CAPEB pour assurer des passerelles entre les institutions patrimoniales, les collectivités et les artisans.

Le vernissage de l'exposition a été également une occasion d'accueillir les principaux interlocuteurs du monde du patrimoine : représentants du ministère de la Culture, élus locaux, conservateurs, architectes et responsables de réseaux patrimoniaux.

Nous avons organisé un stand vivant qui se voulait être une vitrine du savoir-faire et de la diversité des métiers. Tourné vers la valorisation des métiers et des compétences, le stand de la CAPEB a ainsi proposé tout au long du salon des animations en continu assurées par des artisans volontaires. Deux artisanes peintres ont réalisé une fresque monumentale représentant deux façades anciennes, illustrant à elles seules la diversité des métiers de l'artisanat du bâtiment. Les visiteurs ont également pu découvrir le travail d'un tailleur d'ardoises et d'un tailleur de pierre, assister au remontage d'un lustre ancien par un électricien passionné, et échanger avec un chaumier venu expliquer les particularités

de son métier et l'importance de préserver ce savoir-faire rare.

Tout au long du salon, plusieurs artisans se sont relayés pour répondre aux questions du public, témoignant de la passion et de la technicité qui animent leur quotidien. Le label « Artisan du



Patrimoine Bâti », créé par la CAPEB pour distinguer les entreprises reconnues pour leur expertise sur le bâti ancien, a également été mis à l'honneur.

Autre moment fort du salon : la conférence organisée par la CAPEB sur le thème : « Comment l'artisanat s'approprie la lecture du bâti avec les spécificités de l'Art Déco ? ». Elle a réuni le public autour de trois séquences animées par Éric Le Dévéhat, fil conducteur des échanges.

Les trois tables rondes ont offert un dialogue



constructif entre experts, artisans et représentants des collectivités. Dans la première partie, Jean-Roch Bouiller, directeur des collections de la Cité de l'architecture et du patrimoine, et Bénédicte Mayer, commissaire de l'exposition Paris 1925 : l'Art Déco et ses architectes, ont partagé leurs repères pour identifier les époques du bâti et comprendre leur langage. La seconde table ronde a donné la parole à une artisane vitrailliste à Honfleur, qui a expliqué comment intégrer les spécificités stylistiques de l'Art Déco dans les interventions contemporaines, tout en respectant les matériaux et les techniques d'origine. Enfin, la troisième discussion a élargi la réflexion à la valorisation du patrimoine local, avec Marc Drognet, adjoint au maire de Redon et président du réseau Villes d'art et d'histoire et Villes historiques de Bretagne, et Denis Martens, menuisier-charpentier et président de la CAPEB du Calvados. Ensemble, ils ont souligné combien les artisans jouent un rôle clé dans la revitalisation des centres anciens et la transmission des savoir-faire au sein des territoires.

Ces échanges riches ont illustré la capacité des artisans à conjuguer lecture historique, respect du bâti et innovation, notamment face aux défis de la rénovation énergétique.

Le salon a également été marqué par la signature d'une convention de partenariat entre la CAPEB et la Cité de l'architecture et du patrimoine, scellant une coopération ambitieuse autour de la formation, de la médiation culturelle et de la valorisation des métiers.

Cette convention vise à renforcer les liens entre





les deux institutions pour favoriser la transmission des savoir-faire, associer les artisans aux projets de la Cité et développer des actions conjointes de sensibilisation autour du patrimoine bâti. Enfin, cette édition du SIP a été l'occasion du lancement du 3^e numéro de la revue Patrimoine, publication à laquelle la CAPEB contribue à chaque numéro et qui met en lumière les initiatives locales et les parcours d'artisans qui, partout en France, font vivre la mémoire et l'avenir du patrimoine. Ce nouveau numéro porte sur le patrimoine des



zones humides et a donné lieu à une présentation officielle dans le cadre d'une conférence. Ainsi, cette année encore, par sa présence remarquée au Salon International du Patrimoine Culturel 2025, la CAPEB a pu réaffirmer la place centrale des artisans du bâtiment. Ils ne sont pas seulement des exécutants, mais de véritables acteurs de la mémoire et du renouveau du patrimoine, les gardiens du patrimoine bâti, porteurs d'excellence et de passion, et les vecteurs cruciaux de la transmission des savoir-faire et de

la connaissance du bâti local. Leur travail, ancré dans la matière et nourri par la passion, fait vivre nos monuments, nos villes et nos villages. Et tant que ces mains habiles continueront à œuvrer, le patrimoine, lui, restera vivant. À travers leurs gestes et leur engagement, c'est toute l'âme de nos territoires qui se perpétue.

Merci à Marie-Pierre, Nathalie, Sébastien, Adrien, Patrick et Éric qui se sont relayés sur le stand de la CAPEB pour rappeler ces faits essentiels.



ÉCONOMIE

→ LA CAPEB SIGNE UN ACCORD DE PARTENARIAT AVEC APRIL

APRIL Partenaires est un courtier en assurances, filiale du groupe APRIL, qui distribue des produits d'assurance notamment pour couvrir la Responsabilité civile obligatoire des professionnels de la construction. L'objectif principal de ce partenariat est de proposer l'assurance décennale photovoltaïque aux adhérents afin de leur permettre de s'assurer pour la pose de panneaux PV sous ETN, très présents sur le marché.



APRIL assure en effet les procédés sous ETN via l'offre de l'assureur européen QBE, ce qui n'est pas le cas des autres assureurs français qui a date, priorisent les panneaux sous avis technique ou sur la base d'une liste verte établie par les assureurs et qui concerne très peu de panneaux. On soulignera aussi que les garanties proposées dans la décennale sont très bien positionnées sur le marché.

→ LA FONDATION DU PATRIMOINE A LANCÉ UN OBSERVATOIRE DU PATRIMOINE NON PROTÉGÉ

D'après la Fondation du Patrimoine, 67 400 monuments non protégés sont dans un état critique. Une estimation qu'elle tire de ses 30 années d'expérience et de plusieurs bases de données nationales. Au total, il y aurait ainsi 295 800 bâtiments patrimoniaux non protégés. Qu'il s'agisse d'églises rurales, de maisons de maître, de lavoirs, moulins, de phares, de fontaines, ... Ces innombrables ouvrages de proximité sont trop souvent laissés en mauvais état, voire à l'abandon, faute de financement pour les restaurer. Pourtant,

ce sont ces édifices qui caractérisent nos territoires et qui constituent de vrais leviers de développement économique et social. L'observatoire lancé par la Fondation du Patrimoine à l'occasion des JEP vise à informer, alerter et mobiliser les décideurs et le grand public sur les besoins de ce patrimoine du quotidien. Une initiative d'autant plus utile que la conservation du patrimoine protégé est déjà problématique pour les Collectivités qui ne disposent généralement pas des fonds nécessaires pour faire face à leurs obligations.

→ BÂTI ANCIEN ET DPE : UN NOUVEL OUTIL POUR LES DIAGNOSTIQUEURS

Le ministère du Logement a publié un guide à destination des diagnostiqueurs énergétiques et des professionnels du bâti ancien pour mieux qualifier et recommander des travaux sur les bâtiments traditionnels et patrimoniaux. Réalisé par le Cerema, ce document complète le corpus existant sur le DPE en offrant des clés pratiques pour évaluer des logements anciens (pierres, terre crue, enduits traditionnels, etc.) et pour formuler des préconisations de rénovation adaptées à leur comportement hygrothermique particulier.

Il ne s'agit pas de changer la méthode de calcul officielle du DPE mais de préciser comment adapter certains paramètres et certaines recommandations lorsque le bâtiment est réalisé avec des matériaux et/ou des modes constructifs traditionnels (pierres de taille, terre crue, maçonnerie base humide, enduits au chanvre/terre...). L'objectif : éviter des recommandations inadaptées (ex. coller une isolation non perméable qui provoquerait remontées ou moisissures). Le guide insiste sur la nécessité d'évaluer l'équilibre hygrothermique (perméabilité à la vapeur, capillarité) et de privilégier des solutions compatibles afin de préserver la durabilité du bâti et la qualité sanitaire des locaux. Il fournit des exemples concrets de travaux et de mises en œuvre (isolation par l'intérieur adaptée, gestion des ponts thermiques, préconisations pour planchers bas, traitement des murs en contact avec le sol, ventilation) pour aider les diagnostiqueurs à rédiger des recommandations claires pour les

propriétaires.

La publication s'inscrit dans une volonté gouvernementale plus large de fiabiliser le DPE après plusieurs critiques et réformes récentes de tenir compte des spécificités du parc ancien.

[Voir le guide ici.](#)

→ ENTRE INCERTITUDES ÉCONOMIQUES ET VITALITÉ ENTREPRENEURIALE AU CŒUR DE LA BPCE

La BPCE a réuni dernièrement partenaires institutionnels, experts et jeunes entrepreneurs pour sa traditionnelle rentrée. Dans un contexte marqué par les tensions internationales, la hausse des droits de douane américains et un endettement public croissant, l'économiste Hadrien Camatte (Natixis) a rappelé la nécessité d'anticiper et d'adapter les stratégies. Si la croissance française restera limitée en 2025 (+0,7 %), l'inflation maîtrisée et la résistance du marché du travail offrent des motifs d'optimisme. Une nouvelle génération d'entrepreneurs et d'artisans, comme Cassee Levert (WorldSkills, Marbrerie design), ont aussi pris la parole illustrant l'émergence de parcours hybrides entre salariat et entrepreneuriat et la quête croissante de sens.

Les représentants institutionnels, parmi lesquels Michel Picon (U2P), Anne-Sophie Duroyon Chavanne (Institut pour les savoir-faire français) et Fabienne Munoz (CMA France), ont insisté sur la transmission, la formation et la valorisation des métiers artisanaux. Les partenaires bancaires, dont la Banque Populaire et la SOCAMA, ont rappelé leur rôle clé dans l'accompagnement et le financement. Au final, cette rentrée a montré que, même dans l'incertitude, optimisme et collectif demeurent les moteurs de l'entrepreneuriat.



ARTISANAT

→ ARTIBAT RÉUNIT TOUS LES PROS DE LA CONSTRUCTION À RENNES

Comme l'a souligné le Président de la CAPEB régionale Pays de la Loire Alain Lacour lors de l'inauguration de l'édition du salon, Artibat est un rendez-vous incontournable qui rassemble les professionnels de la construction et plus de 1 000 exposants. Cette année, l'accent avait été mis sur l'innovation et sur l'électricité. Le salon est aussi le moment de rappeler la réalité quotidienne des entreprises artisanales du bâtiment. 1 000 adhérents ont répondu à l'enquête menée par la CAPEB Pays de la Loire et confirment que l'activité reste fragile, leurs marges s'érodent et les carnets de commandes sont encore difficiles à remplir. Et même la rénovation énergétique n'a pas d'impact positif sur leur activité, alors même qu'ils sont labellisés et au cœur de ces marchés. Le Président de la CAPEB Bretagne, Andréas Milet, a confirmé cette baisse d'activité, liée notamment à l'évolution du dispositif MaPrimeRénov' au détriment des mono gestes. Il s'est montré toutefois positif vis-à-vis de l'emploi, notant une hausse de 3 % du nombre d'apprentis, ainsi qu'au regard des capacités des petites entreprises à rester compétitives, notamment en intégrant les matériaux biosourcés, l'innovation, la formation et le numérique « avec l'intelligence artificielle, qui ne remplacera jamais l'artisan qui découpe l'ardoise, mais pourra l'accompagner dans certaines

tâches » a-t-il précisé. Des propos confortés par le Président confédéral comme les constats faits sur l'activité et le décalage entre les besoins et la réalité du marché de la rénovation énergétique.



« Les hypothèses de sortie de crise sont ouvertes et peuvent devenir les réussites de demain » a-t-il indiqué. Il a regretté une nouvelle fois que le marché se concentre de plus en plus, alors que 97 % des entreprises du bâtiment sont des TPE, indispensables à la vitalité économique et à la dynamique des territoires. Il est revenu aussi sur les WorldSkills qui ont permis de faire découvrir nos métiers à un large public et de rassembler

le Réseau autour de cette mobilisation pour les faire connaître aux jeunes. Rebondissant sur les propos d'Andréas Milet, il a annoncé le lancement de notre collaboration avec le CCCA-BTP et son



Winlab pour renforcer l'innovation et les liens avec les start-ups. Il a également rappelé que la CAPEB est la première organisation à avoir développé une intelligence artificielle au service de son Réseau, pour mieux accompagner les artisans. Éric Frémy, Conseiller régional des Pays de la Loire, a résumé : Artibat, c'est l'image d'un secteur qui croit en l'avenir, qui innove au quotidien. C'est aussi un moment d'échanges et de fierté.

FORMATION

→ FORMATIONS SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ET PRÉSIDENTS NOUVELLE FORMULE DÈS NOVEMBRE

Les formations courtes proposées aux Secrétaires généraux et aux Présidents et vice-présidents du Réseau ont fait l'objet d'une mise à jour de contenu. Celui a été recentré sur les enjeux et compétences syndicales liées à ces fonctions et mandats. Les modalités pédagogiques sont désormais plus dynamiques et un retour d'expérience après la formation a été ajouté pour capitaliser sur les premières expérimentations post formation, partager les acquis de la formation, et poser de nouvelles questions. La prochaine formation destinée aux Présidents aura lieu **le 19 novembre prochain**. ([en savoir plus ici](#)). La formation pour le pilotage, l'animation et le suivi des actions de la CAPEB départementale/régionale par le Secrétaire général est prévue **les 25 et 26**

novembre 2025 avec un retour d'expérience le mardi 27 janvier 2026. ([Tout savoir ici](#)). Cette formation s'adresse à tous les Secrétaires généraux mais davantage encore aux nouveaux venus. Elle vise à leur permettre de bien comprendre les besoins des entreprises artisanales du bâtiment selon leur typologie et apprendre à y répondre, à maîtriser leurs missions syndicales pour créer les conditions d'une bonne gouvernance, à travailler avec les élus pour définir et déployer la stratégie syndicale et développer leur structure locale. Cette formation réactualisée leur permettra également de bien connaître et utiliser les ressources clés du réseau. Pour en savoir plus et vous inscrire : <https://artur.capeb.fr/formations-des-collaborateurs-du-reseau>



MÉTIERS

→ TOUT SAVOIR SUR LES INCIDENCES DE LA NOUVELLE CONVENTION PG MAINTENANCE

Les Métiers de la Couverture & Plomberie Chauffage de la CAPEB vous proposent un webinaire, **le 7 novembre de 11 heures à 12 heures**, afin de présenter aux collaborateurs du Réseau la nouvelle convention PG Maintenance et les évolutions qu'elle induit à compter du 1^{er} décembre prochain.

[Pour vous inscrire, c'est ici.](#)





LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

CESE

Le Groupe de l'Artisanat et des Professions libérales est revenu ce lundi soir sur le séminaire de gouvernance du 30 septembre dernier. Il a examiné aussi les suites à donner à la proposition du Groupe des Associations de préparer un projet de résolution qui pourrait s'intituler « Face aux désordres du monde : l'action des corps intermédiaires et des sociétés civiles européennes ».

CINOV

Jean-Christophe Repon participait jeudi matin à une table ronde organisée par le Cinov dans le cadre de leur événement annuel « Les Ingés Osent ». Il a pu s'exprimer aux côtés du CNOA, de Bpifrance, de Schneider Electric et bien sûr du Cinov sur la situation économique des entreprises artisanales du bâtiment, sur les groupements notamment sur le marché de la rénovation énergétique.

PARLEMENTAIRES

Le Président de la CAPEB poursuivait ce mercredi ses rencontres avec les parlementaires en vue de leur expliquer les enjeux pour les entreprises que nous représentons des décisions prises ou, au contraire, non abouties, concernant en particulier les mesures de simplification que nous proposons pour fluidifier et densifier



la rénovation énergétique des logements. Cette semaine, les parlementaires rencontrés étaient une quarantaine

de Sénateurs issus des groupes LR et Centristes. [En savoir plus sur ARTUR.](#)

ARTIBAT

Le Président de la CAPEB s'est rendu à Rennes ce mercredi pour participer à l'inauguration du salon aux côtés des Présidents des régions CAPEB Pays de la



Loire et Bretagne et en présence de Éric Frémy, Vice-président Région Pays de la Loire en charge de l'artisanat, Honoré Puil, Vice-président de Rennes Métropole en charge du Logement, de l'Habitat et des gens du voyage et de Philippe Salmon, Maire de Bruz qui accueille le Salon. Après un échange avec la presse et une déambulation dans quelques stands principaux, il a eu l'occasion de valoriser le volet « innovation » de la convention signée avec le CCCA-BTP au printemps. Il a également signé un partenariat avec April, spécialiste de l'assurance construction.

SALON DU PATRIMOINE

Le Président de la CAPEB était présent au Salon du Patrimoine ce jeudi 23 octobre. Il a pu accueillir sur le stand de la CAPEB la délégation officielle et échanger avec le Président du Salon ainsi que les sénateurs qui l'accompagnaient. Éric Le Dévéhat, chef de file Patrimoine de la CAPEB a pu représenter la CAPEB lors de l'inauguration officielle et accueillir sur notre stand Brigitte Macron ainsi que Stéphane Bern, particulièrement intéressés

par la démonstration de taille d'ardoises réalisée par Sébastien Laveaux, Conseiller professionnel des Métiers de la Couverture Plomberie Chauffage.



U2P

Le Conseil Exécutif de l'U2P avait lieu ce jeudi. Il est revenu sur le Gouvernement Lecornu 2 et sur les textes budgétaires pour 2026. Il a évoqué également un projet de livret de l'U2P et sur les propositions de l'Union à l'attention des candidats aux élections municipales.

RÉSEAU

Le Président confédéral avait prévu de se rendre à Rodez en cette fin de semaine pour participer à l'Assemblée générale de la CAPEB Aveyron.

RÉSEAU

→ FORMER LES COLLABORATEURS DU RÉSEAU AUX MARCHÉS PUBLICS POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS

De nouvelles sessions de formations aux marchés publics sont ouvertes aux collaborateurs du Réseau afin de leur permettre d'accompagner les entreprises qui leur posent des questions pour accéder aux marchés publics ou encore pour gérer leurs marchés publics une fois qu'elles les ont obtenus. Ces formations sont conçues sur mesure pour les secrétaires généraux et tous les collaborateurs de la CAPEB amenés à accompagner les entreprises sur la thématique des

marchés publics.

Elles intègrent des questions d'entreprises remontées par le Réseau et des ressources documentaires ou partenariales à connaître pour répondre aux questions et besoins des adhérents. Ces formations sont idéales pour les nouveaux arrivants et pour les personnes en poste qui souhaitent approfondir leurs connaissances. La prochaine session de la formation « Savoir accompagner une entreprise artisanale qui

souhaite accéder à un marché public » (3 jours) est prévue les 6 et 7 novembre 2025 et 18 novembre 2025 en présentiel à la CAPEB Nationale. La formation « Savoir gérer et sécuriser l'exécution d'un marché public » (2 jours) est, quant à elle, programmée les 2 et 3 décembre 2025 en présentiel à la CAPEB Nationale. [Consulter les programmes et s'inscrire ici.](#)



CONFÉDÉRATION DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES DU BÂTIMENT
2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03 - Tél. : 01 53 60 50 00
e-mail : capeb@capeb.fr

Pour tout complément d'information,
rendez-vous dans votre espace adhérent sur
www.capeb.fr
qui vous permettra d'accéder à

